

Wierde, le 26 mars 2020

N/Réf. : DE/SL/2020045.doc

### Avis à tous les dirigeants et membres des clubs de tennis francophones,

En raison de la très grave crise sanitaire que traverse notre pays, nos clubs risquent de devoir faire face à des difficultés financières plus ou moins importantes suivant leur structure.

L'AFT se propose de vous aider en fonction de ses moyens.

Avec l'accord des Présidents des régions, voici les mesures prises pour vous soutenir.

#### 1. L'AFT au service des clubs

Tous les membres du staff de l'AFT travaillent sans relâche depuis leur domicile pour vous informer et pour préparer au mieux la reprise des activités.

Ils sont joignables par mail ou par téléphone durant les jours et heures classiques de bureau et chacun dans la sphère de leurs compétences respectives.

De nombreuses informations liées à la crise actuelle et notamment aux mesures de soutien prises par les autorités fédérales et régionales se trouvent sur le site Internet [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) onglet « clubs ».

N'hésitez pas à poser toutes vos questions via l'adresse [samuel.deflandre@aftnet.be](mailto:samuel.deflandre@aftnet.be).

#### 2. Soutien via les membres

Dès ce 25 mars, nous allons lancer une grande campagne « ***soutiens ton club : il a besoin de toi*** ».

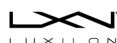
A travers cette campagne, nous allons lancer un message de solidarité entre les clubs et leurs membres. Nous allons faire un appel à tous les membres pour qu'ils s'affilient et paient au plus vite leur cotisation/affiliation aux clubs afin que ceux-ci n'éprouvent pas de difficultés de trésorerie face à leurs obligations.

En effet, nous ne savons pas encore quand mais l'activité tennistique reprendra en 2020.

#### Partenaires principaux



#### Partenaires officiels



#### Partenaires média



### 3. Report facture acompte

L'article 21 du ROI de l'AFT prévoit que la première facture d'acompte comprenant 1/3 des affiliations de l'année précédente doit être payée par les clubs pour le 15 avril au plus tard.

Nous avons décidé de la reporter à une date ultérieure. Date qui sera définie plus tard en fonction notamment de la reprise des activités.

### 4. Réduction des redevances tournois

Les redevances pour tournois et critérium seront réduites.

Chaque région fera parvenir aux clubs les modalités et l'importance de ces réductions.

### 5. Report de la date butoir des listes de forces et des désactivations

La date butoir après laquelle il n'est plus possible de retirer un membre des listes de forces est généralement fixée au 31 mars de chaque année. Elle est reportée au 30 avril.

La date butoir après laquelle il n'est plus possible de désactiver un membre est fixée au 31 mai de chaque année. Elle est reportée au 30 juin.

Pour les prochaines semaines, le plus important est de garder la santé et donc de suivre les précautions imposées par le pouvoir fédéral mais nous pensons aussi à la situation des clubs pendant et après cette crise.

C'est la raison pour laquelle nous vous communiquons les mesures citées ci-dessus.

Nous restons bien entendu tous à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bon courage.

Respectez les consignes de prudence.

Prenez soin de vous et de vos proches.

A très bientôt pour des moments plus heureux qu'on espère fêter ensemble.

Amitiés sportives.

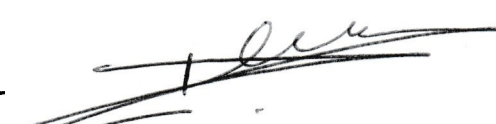
Au nom du Conseil d'Administration et du staff de l'AFT.



André STEIN  
Président



Pierre DELAHAYE  
Secrétaire-Général



Samuel DEFLANDRE  
Secrétaire-Général-adjoint

#### Partenaires principaux



#### Partenaires officiels



#### Partenaires média

